



Ministère délégué chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie

Communiqué de presse

Paris, le 9 août 2012

Michèle Delaunay rappelle qu'il suffit de quelques gestes simples pour protéger les plus âgés des fortes chaleurs

Météo France annonce pour les trois prochains jours une envolée des températures, en particulier dans la moitié Sud de la France.

Les personnes âgées, notamment celles souffrant de pathologies chroniques, sont très sensibles aux fortes chaleurs.

Michèle Delaunay, ministre déléguée en charge des personnes âgées et de l'autonomie, rappelle qu'il suffit de quelques gestes simples pour protéger les plus vulnérables aux températures élevées :

- Maintenir son logement frais (en fermant fenêtres et volets pendant la journée et en les ouvrant le soir et la nuit lorsqu'il fait plus frais).
- Boire régulièrement et fréquemment, sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps, au moins le visage et les avant-bras, plusieurs fois par jour.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) et de pratiquer une activité physique.

Michèle Delaunay demande à tous de faire preuve d'attention et de sollicitude vis-à-vis des plus fragiles, notamment les âgés, en prenant de leurs nouvelles, en allant les voir et en veillant à ce qu'ils boivent régulièrement.

Contact presse :

Stéphanie Tisserond – Tél. : 01 40 56 54 38 / Port. : 06 15 16 29 12